



Vente de bien apres un divorce

Par **JEQUEL**, le **10/03/2010** à **08:32**

Bonjour,

mon ami est divorce il vend la maison qu'ils ont acquis tout les deux, elle ne vit plus dans la maison depuis aout 2009 au moment du partage du bien que doit il lui payer?? la moitie du bien ou peut il enlever les mois oui il a payé seul les frais de la maison, ?
il a du refaire la chaudiere payer les frais pour pouvoir vendre la maison

Par **fabienne034**, le **10/03/2010** à **09:01**

bonjour,

il peut déduire les travaux qu'il a fait pour pouvoir vendre donc la chaudière

pour tout savoir sur le modèle de vente:

<http://www.fbls.net/modelevente.htm>

pour les indemnités d'occupation et le paiement seul du crédit, tout dépend des conditions du divorce, s'il s'agit par consentement mutuel, ils peuvent négocier le partage du prix ensemble

pour tout savoir sur le divorce

<http://www.fbls.net/Divorceinfo.htm>